



MAI / JUIN / JUILLET
2024

Point. commun

Vivre
Innover
Aimer

Le journal d'information de votre Communauté d'agglomération



Gleizé

Bertille, 25 ans, chargée de communication



Vivre

EN PLUS BEAU SUR NOTRE TERRITOIRE

Ici on s'engage pour la qualité de vie de nos habitants

 Villefranche
Agglomération
Beaujolais Saône

NOS COMMUNES, NOTRE FIERTÉ

Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux

UNE NOUVELLE IDENTITÉ pour notre Communauté d'agglomération !



Avec ce nouveau journal « Point Commun », vous découvrez la nouvelle identité visuelle de la **Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône**.

Un nouveau visage qui symbolise le dynamisme des actions menées ces dernières années sur le territoire, notre volonté d'évoluer, et qui célèbre également les **10 ans d'existence de la Communauté d'agglomération en 2024**.

La ligne unique qui forme notre nouveau logotype représente **le lien entre la Communauté d'agglomération, ses 18 communes et tous les habitants**, et illustre les reliefs du territoire. Le logo est constitué d'un point, symbole d'ancrage, et de 3 lettres (V.I.A) qui résument le triptyque du nouveau positionnement de la Communauté d'agglomération :

Vivre, Innover, Aimer.

3 mots qui valorisent les priorités d'action de la Communauté d'agglomération et permettent de rendre plus lisible les compétences que nous gérons, essentielles à votre quotidien. À travers les pages de ce journal, retrouvez les actualités de votre Communauté d'agglomération pour :



Habitants, élus et agents ont participé à la réflexion pour définir cette nouvelle identité de manière collective. Cette évolution marque notre volonté de renforcer nos liens avec toutes celles et tous ceux qui font vivre et avancer notre territoire. **Un territoire dynamique, un territoire d'action.**

Bonne lecture ●



Pascal Ronzière

INTERVIEW

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ACCÉLÈRE !

Dans quelle mesure « Point Commun », le nouveau journal de la Communauté d'agglomération, reflète-t-il votre action ? Pourquoi cette évolution ?

Pascal Ronzière, Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

Dix ans après la création de notre Communauté d'agglomération, le moment est venu de faire évoluer notre manière de communiquer avec les habitants et les partenaires de notre territoire pour renforcer nos liens. Être un point commun entre les 73 000 habitants et nos 18 communes : c'est tout le sens de l'action de notre Communauté d'agglomération.

Au quotidien, nous agissons au plus proche des habitants pour améliorer leur qualité de vie, par exemple avec l'accueil de 1 200 enfants dans nos 13 crèches, soit près d'un enfant sur deux dans notre territoire. Dans le même temps, nous travaillons aussi sur les grands projets de long terme qui dessineront notre territoire futur. Par exemple, le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat va donner un cadre à nos 18 communes pour continuer à se développer dans les prochaines années tout en protégeant notre environnement et notre patrimoine. Sur ces sujets d'avenir, je souhaite associer les habitants à nos réflexions pour que chacun puisse apporter sa contribution.

“ Être un point commun entre les 73 000 habitants et nos 18 communes : c’est tout le sens de l’action de notre Communauté d’agglomération.”

À mi-parcours, quelles sont vos priorités pour 2024 ?

Avec notre plan de mandat 2020-2026, nous nous sommes engagés dans la durée, et nous déployons les actions annoncées dans notre feuille de route. Face au ralentissement économique, à l’inflation et aux coûts élevés de l’énergie et des matières premières, nous choisissons de répondre par l’action. 2024 marque une accélération avec plus de 41 millions d’euros d’investissements prévus dans notre budget pour relever trois grands enjeux prioritaires : le développement économique, la transition énergétique et la protection de la biodiversité. Cette année encore, nous veillons à maintenir les tarifs des services publics locaux dans la limite de l’inflation, voire en-dessous pour certains (Nautile, eau, assainissement, etc.), pour assurer aux habitants des prestations de qualité indispensables au quotidien et préserver leur pouvoir d’achat.

Concrètement, qu’est-ce qui va changer pour les habitants ?

Nous intensifions notre engagement pour la protection de notre environnement et la préservation de la ressource en eau comme de nos espaces naturels particulièrement sensibles au changement climatique. Notre nouvelle station de traitement de l’eau à Villefranche va permettre de recycler les eaux usées et de supprimer progressivement le calcaire. Concernant les biodéchets, nous avons déjà installé près de 20 sites de compostage partagé et 50 sites supplémentaires sont prévus dans toutes les communes. Depuis quelques semaines, nous avons commencé la distribution des composteurs individuels aux habitants et nous prévoyons d’en diffuser 5 000 en deux ans. Enfin nous allons étendre l’installation de bornes d’apport volontaire des biodéchets dans de nouveaux quartiers à Villefranche, Gleizé et Limas

Le logement est une priorité pour les familles : que proposez-vous ?

Concrètement, nous soutenons la rénovation énergétique des logements assurée à hauteur de 80% par des artisans du Beaujolais-Val de Saône. Notre plan d’aide, dont plus de 150 familles ont déjà bénéficié, va être renforcé pour permettre aux habitants de réduire leur consommation comme leur facture d’énergie grâce à des rénovations ciblées (ex. : l’isolation des murs par l’extérieur, l’installation de pompe à chaleur, etc.).

S’il y avait un projet ou une réalisation à retenir ?

Notre plan de mandat forme un tout cohérent qui traduit notre vision d’ensemble pour l’avenir. Il est donc difficile de distinguer un projet plutôt qu’un autre. S’il fallait choisir, ce serait notre projet d’écoparc d’activités Beau Parc à Arnas. L’enjeu économique pour notre territoire est essentiel. Beau Parc est le dernier grand projet de zone d’activités pour permettre aux entreprises, notamment industrielles, de s’installer et se développer. C’est l’exemple même de ce que nous voulons faire en conciliant développement et environnement. L’État a donné son feu vert sur les questions environnementales et nous avons commencé à acquérir les premiers terrains à l’Avé Maria dont l’aménagement donnera le coup d’envoi à Beau Parc.

41,6
millions d’euros
d’investissement inscrits
au budget 2024



874

aides accordées pour
l’acquisition d’un vélo



+ DE 150
familles ont déjà
bénéficié de l’aide à la
rénovation énergétique
de leur logement, pour un
montant moyen d’aide
de 4 000 euros
par logement



+156 500
voyages supplémentaires
effectués en transports
en commun
(réseau Libellule)
depuis la rentrée de
septembre 2023



Compétences de la Communauté d'agglomération

En un clin d'œil, retrouvez les compétences assurées
par la Communauté d'agglomération pour vivre en plus beau,
innover en plus grand et aimer en plus fort

Vivre en plus beau



- Environnement
- Transition énergétique
- Eau et assainissement
- Collecte, tri et valorisation des déchets
- Urbanisme et habitat
- Renouvellement urbain
- Mobilités
- Petite enfance
- Solidarité et équité territoriales
- Prévention-santé et accès aux soins
- Services funéraires et cimetière

Innover en plus grand



- Formation, insertion, emploi
- Développement économique
- Accueil d'entreprises industrielles et de services
- Commerce
- Activités artisanales
- Pôle d'activités
- Agriculture, viticulture et sylviculture

Aimer en plus fort



- Éducation artistique et culturelle
- Sport
- Protection des Paysages
- Tourisme
- Musées
- Protection du Patrimoine

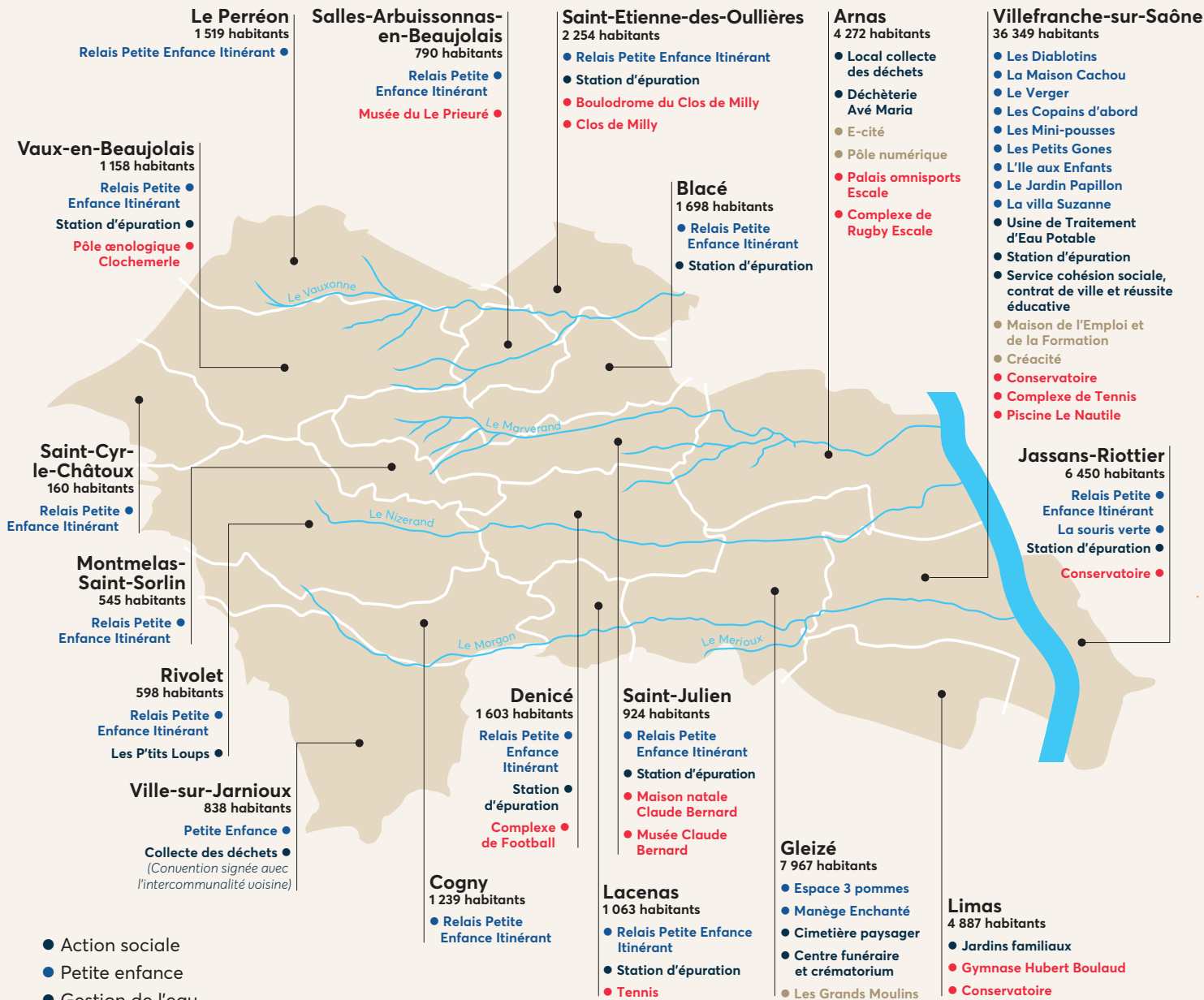
**J'AI UNE QUESTION SUR
UNE COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE ?**

www.agglo-villefranche.fr

18

COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

Des équipements installés sur tout le territoire pour
Vivre, Innover et Aimer



Chiffres population légale dernier recensement 2024 Insee

● **Point d'orgue**

DU TRI À LA SOURCE, AU COMPOSTAGE DE VOS BIODÉCHETS : mode d'emploi et perspectives

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues par la loi d'organiser, pour les particuliers, un tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires et les déchets verts. Point sur les solutions qui s'offrent à vous.

Aujourd'hui, pour le tri et le compostage de vos biodéchets, **vous avez 3 solutions** :



Utiliser l'un des
16 sites de compostage partagé
existant dans la Communauté
d'agglomération



Déposer vos déchets librement dans
l'une des **14 bornes** disposées à
Villefranche-sur-Saône
et à **Limas**



Ou encore **produire votre propre compost** dans votre jardin, grâce aux composteurs individuels distribués par la Communauté d'agglomération

Au cours des deux prochaines années, 90 nouvelles bornes d'apport volontaire seront implantées. De plus la Communauté d'agglomération va créer 55 sites supplémentaires de compostage partagé. Au moins un site de compostage partagé doit être installé dans chacune des 18 communes en 2024. La Communauté d'agglomération participe aussi au financement de 5 000 composteurs individuels que vous pouvez dès à présent réserver pour fabriquer votre propre compost.

Les déchets compostables sont identiques pour les composteurs partagés et individuels (épluchures de fruits et de légumes coupés en morceaux, fruits et légumes abimés

coupés en morceaux, marc de café et filtre, thé et sachet papier, coquilles d'œufs broyés, fleurs fanées coupées.) À ce jour en France, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés et donc non valorisés. Le compostage permet de réduire le stockage et la combustion des déchets verts, et donc leur bilan carbone. Il permet aussi la production d'énergies renouvelables comme le biogaz et la fourniture d'engrais organiques aux agriculteurs. L'expérimentation des bornes de collecte conduite en 2023 à Villefranche-sur-Saône et Limas a permis de collecter 52 tonnes de biodéchets à partir desquelles ont été produites plus de 9 tonnes d'un compost de bonne qualité.

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL ET FABRIQUEZ VOTRE COMPOST !

1



Inscrivez-vous dès maintenant en flashant le QRCode ou sur www.agglo-villefranche.fr

2

Remplissez le formulaire de distribution et réservez un créneau de 30 minutes pour récupérer votre composteur

3

Récupérer votre composteur au Palais Omnisports de l'Escale à Arnas, le mercredi de 9h à 16h ou le vendredi de 9h à 18h.

L'offre est réservée aux habitants de la Communauté d'agglomération, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Le prix de vente est de **20€ au lieu de 76€** (3/4 du coût total pris en charge par la Communauté d'agglomération)

● Point de suspension



● Réseau Libellule : plus de choix pour vous déplacer et vous simplifier la vie

Avec 17 lignes régulières, les habitants bénéficient de solutions complémentaires à la voiture individuelle : des bus fréquents, une amplitude horaire élargie ou encore une meilleure desserte avec un service à la demande. 3 nouveautés vous sont proposées depuis septembre 2023

1. Des départs supplémentaires sur des lignes régulières avec une augmentation de la fréquence des bus :

- **CityLib 1 Jassans-Riottier/ Limas collège** : tous les départs fonctionnent désormais en ligne régulière sans besoin de réserver.
- **CityLib3 Hôpital de Gleizé/ carrefour de l'Europe** : de 6h10 à 21h50 tous les jours et création d'un service le dimanche pour une meilleure desserte de l'Hôpital.
- **Les lignes CityLib2/4/5** : des bus plus fréquents pendant les vacances scolaires

2. RésaLib : création d'un service de Soirée* de 19h à 22h sur réservation, tous les jours de la semaine, sur 64 arrêts des lignes 1/2/3/4/5. Une amplitude élargie de 9h à 19h le dimanche et jours fériés.

3. Le développement d'un transport à la demande du lundi au vendredi de 7h à 19h30, est proposé notamment pour les habitants des communes plus éloignées. Vous définissez votre horaire, vous réservez jusqu'à trente minutes avant le départ et vous choisissez votre arrêt.

*Réservations sur www.buslibellule.fr, l'application RésaLib ou au **0 800 350 380**



● Zéro phyto au cimetière paysager de Gleizé

La Communauté d'agglomération s'engage à un entretien paysager sans produit chimique qui respecte une végétation spontanée au rythme des saisons. De plus, des plateformes de tri ont été installées et du compost pour les plantations printanières autorisées sont à disposition.

Envie d'être plus à l'aise avec votre ordinateur pour vos démarches quotidiennes ?



Cours gratuits d'initiation au numérique à Le Perréon, Saint-Julien ou encore à Lacenas, avec le soutien de la Communauté d'agglomération.

GRATUIT

Plus d'informations et inscriptions en mairies

● Point d'étape



DANS LE COCON DE LA « MAISON CACHOU »

Découvrez le quotidien des 36 enfants accueillis chaque jours à la « Maison Cachou » rue Claudius Savoye à Villefranche-sur-Saône.

Les Calinoux, les Papilloux et les Pimprenilles, ce sont 36 enfants de 10 semaines à 4 ans accueillis chaque jour par une équipe de 17 professionnelles à la « Maison Cachou », l'un des 13 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de la Communauté d'agglomération.

De leur arrivée à partir de 7h30 aux retrouvailles avec leurs parents jusqu'à 18h30, en temps individuels et collectifs, bébés et bambins exercent leur activité principale : jouer. Ils bénéficient notamment d'un espace sensoriel d'inspiration Snoezelen dont ils profitent par petits groupes de 4. Dans ce lieu, la lumière tamisée et la musique douce créent une atmosphère apaisante et sécurisante, propice à la découverte des sens et à l'éveil de l'enfant.

À la « Maison Cachou », on s'équipe et on sort prendre un bol d'air pour découvrir les changements qu'apporte chaque nouvelle saison, pour des activités comme l'observation d'insectes ou la cueillette de feuilles. Pour faire le plein d'énergie, les temps de sieste selon les besoins et le rythme de chacun sont indispensables. Concoctés sur place par une cuisinière, les repas sont aussi de bons moments conviviaux faits de rituels qui mènent progressivement à l'autonomie.

Une qualité d'accueil reconnue en 2023 puisque la Communauté d'agglomération a été lauréate du Fonds d'innovation pour la petite enfance.

Vous souhaitez inscrire votre enfant ? Deux types d'accueils sont proposés. ● Pour un accueil régulier à temps plein ou à temps partiel, rendez-vous sur www.agglo-villefranche.fr ● Pour un accueil occasionnel, rapprochez-vous directement de la structure.

► **Le service Petite Enfance recrute de nouveaux talents, retrouvez nos postes sur www.agglo-villefranche.fr**

À noter : **Job dating** pour les emplois dans les crèches, le mercredi 22 mai 2024 de 9h à 17h au 267 boulevard Gambetta à Villefranche-sur-Saône.

● Point d'étape

PROJET DES GRANDS MOULINS SEIGLE :

La Communauté d'agglomération donne le coup d'envoi

Les Grands Moulins Seigle à Gleizé sont au cœur d'un des plus importants projets de développement économique portés par la Communauté d'agglomération.



C'est aussi un lieu auquel les habitants s'identifient. Aujourd'hui encore, pour bien des familles, ce site rappelle l'ancienne minoterie, l'une des plus importantes de France, avec ses silos et ses bâtiments en pierres dorées dans laquelle des générations ont travaillé jusqu'à sa fermeture au début des années 70.

La Communauté d'agglomération veut redonner vie à ce patrimoine commun pour faire des Grands Moulins Seigle un lieu de production et de création, et mettre en valeur les savoir-faire artisanaux et artistiques du territoire.

C'est un projet au long cours qui s'engage et qui se poursuivra au-delà du mandat actuel. Le choix a été fait de rénover et de sécuriser tous les bâtiments présentant un intérêt architectural. Les silos construits

en 1931 seront conservés pour préserver l'histoire et l'âme du site. La confiterie sera requalifiée pour des activités artisanales.

Les travaux de désamiantage et de démolition débutés fin 2023 ont marqué une première étape. En 2024, sont prévus la sécurisation et la mise en valeur des silos, le confortement du pont, des travaux sur les voiries et réseaux et des aménagements paysagers.

Le scénario du futur aménagement comme son calendrier seront précisés courant 2024. La réflexion est ouverte et la Communauté d'agglomération veut se donner le temps de la concertation dans le cadre d'ateliers participatifs avec les habitants et les acteurs locaux concernés.

LA FABRIQUE : La formation des jeunes du territoire, un passeport vers l'emploi

La Communauté d'agglomération soutient la formation des jeunes de notre territoire pour les amener vers un emploi, à l'exemple de La Fabrique, école de production, qui forme les jeunes à partir de 15 ans aux métiers de l'usinage. Installée sur le site de la pépinière d'entreprises Créacité à Villefranche-sur-Saône, la Fabrique est une école privée reconnue par l'État. La formation se déroule dans les meilleures conditions, pour acquérir un savoir-faire reconnu immédiatement à la sortie de l'école et un savoir-être indispensable pour intégrer rapidement le monde du travail.

Aujourd'hui, une cinquantaine d'élèves sont en formation diplômante en usinage avec de véritables débouchés professionnels.



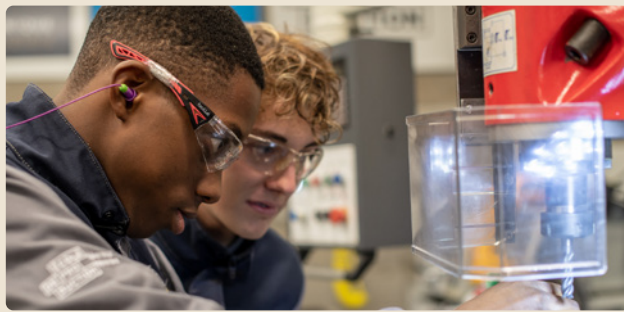
Phoebe Perez, élève à La Fabrique, est médaillée d'or au concours national des meilleurs apprentis de France en 2023 en tournage manuel, après seulement deux ans de formation.

87 % Taux de réussite moyen au CAP

96 % Taux de réussite moyen au BAC Pro

100 % Taux de placement en entreprise à l'issue de la formation

Si vous souhaitez apprendre la mécanique, contactez **La Fabrique** au **07 86 53 32 22**



● Point de vue

INTERVIEW CROISÉE

INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Stéphane Londos et Roger Garrivier sont respectivement les dirigeants des entreprises Greenmot et Manufacture Bois Paille, toutes les deux installées à Villefranche-sur Saône. Innovantes dans leur secteur, les transports et le bâtiment, elles contribuent à l'accélération de la transition énergétique. Entretien.

Vous êtes tous les deux Caladois d'adoption. Pourquoi avoir choisi le territoire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour implanter votre société ?

Stéphane Londos :

C'est un territoire facile d'accès et très bien connecté à Lyon. Cela constitue un véritable atout en termes de recrutement qui nous permet d'offrir à nos collaborateurs une réelle qualité de vie, entre vie citadine et vie rurale.

Roger Garrivier :

C'est un territoire à taille humaine, tout le monde se connaît. Ici, on trouve un état d'esprit à part, centré sur les relations humaines. J'y suis sensible.

Comment participez-vous à l'accélération de la transition énergétique ?

S. L. :

Nous transformons des véhicules diesel, qui roulent encore aujourd'hui, en véhicules électriques tout en conservant 90% du véhicule existant ! Grâce à cette transformation, nous observons une réduction de 87% d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à la conservation du véhicule original. Pour mener à bien la transformation, nous avons ainsi imaginé des savoir-faire techniques innovants appliqués à la rétro-ingénierie et à la conception de véhicules électriques à batterie.

R. G. :

De notre côté, grâce à nos murs en ossatures bois isolés avec de la paille et avec d'autres matériaux biosourcés, nous décarbonons la construction. En 2023 nous avons évité l'émission de 1 000 tonnes d'équivalent CO². De plus, nous favorisons le circuit-court dans notre approvisionnement : notre paille vient de l'Ain et notre bois du Haut Beaujolais.

Quelle lecture faites-vous des nouvelles réglementations de vos secteurs pour accélérer la transition énergétique ?

R. G. :

Aujourd'hui, nous recevons essentiellement des commandes publiques, mais on voit arriver de nombreux projets en phase étude avec des maitrises d'ouvrage privées qui ne vont pas avoir d'autres choix que d'utiliser des matériaux biosourcés pour répondre à la réglementation environnementale RE2020. C'est pour nous une réelle opportunité.

S. L. :

Dans le transport, la grande révolution c'est l'arrêt annoncé des voitures thermiques en 2035 ; cela provoque une effervescence incroyable que nous n'avons jamais connue avant. C'est une opportunité pour créer des solutions nouvelles. Depuis 2020 et l'arrêté gouvernemental qui autorise le rétrofit des véhicules existants de plus de 5 ans, un champ complet d'innovations s'est ouvert à nous.

Quelles sont les perspectives de développement pour votre entreprise ?

S. L. :

L'activité rétrofit nous permet de produire, ici à Villefranche-sur-Saône, des kits de transformation pour équiper des véhicules en France et en Europe. Pour y répondre, une quinzaine de postes aux missions très variées sont ouverts actuellement.

R. G. :

Sur notre marché, en moyenne, la demande double tous les ans. Par conséquent, à horizon 4 ou 5 ans, nous espérons augmenter la superficie de nos bâtiments pour pouvoir multiplier notre activité par trois.

2010 Date de création

75 collaborateurs

GREENMOT

est un centre d'essais de véhicules destinés aux constructeurs et équipementiers de tous types de véhicules. Depuis 2020, l'entreprise s'est lancée dans la conception de kits de rétrofit* pour des véhicules industriels afin de transformer des véhicules diesel en véhicules électriques.

*Depuis le 4 avril 2020, il est autorisé d'électrifier un véhicule thermique pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Cette pratique, appelée rétrofit, consiste à retirer le moteur thermique ainsi que le réservoir du véhicule et à les remplacer par un moteur électrique et une batterie.



2021 Date de création

9 collaborateurs

MANUFACTURE BOIS PAILLE

fabrique des murs ossatures bois isolés avec de la paille et avec d'autres matériaux biosourcés, pour la construction de tous types de bâtiments (groupes scolaires, maisons de santé, gymnases, crèches, logements individuels et collectifs)*.

*Mai 2023 : lauréat de la catégorie « Innovation » des Prix de la transition énergétique de la Banque de la Transition énergétique (Banque Populaire AURA)

● **Point d'orgue**

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

À 30 jours de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, la Communauté d'agglomération célèbre le sport et les valeurs de l'Olympisme durant tout le mois de juin. Au programme, des animations dans les communes et les clubs, sans oublier un rendez-vous majeur le 22 juin au Palais Omnisports de l'Escale à Arnas.

Villefranche Beaujolais Saône a été l'un des premiers territoires en France à être labellisé « Terre de jeux 2024 » à l'exemple de son palais omnisport de l'Escale, référencé centre d'entraînement et qui a reçu l'équipe nationale d'escalade du Japon dans le cadre de sa préparation. Semaine Olympique et Paralympique, programme Club inclusif, compétitions de haut niveau : depuis quatre ans, cette dynamique n'a cessé de s'amplifier.

En juin, mois Olympique, chacun se mobilise pour faire bouger le territoire. Les communes s'animent et les clubs sportifs proposent des temps de découverte et d'initiation à leur sport. **Le samedi 22 juin, la Communauté d'agglomération ouvre les portes de l'Escale à tous**, pour fêter tous les sports lors d'une matinée olympique, festive et conviviale. L'occasion de sensibiliser les publics aux bienfaits du sport sur la santé et d'éveiller la curiosité pour des disciplines méconnues.

Retrouvez l'ensemble des animations sportives sur le territoire sur www.agglo-villefranche.fr

DES RENDEZ-VOUS DE HAUT NIVEAU EN 2024

- **Avril**, Coupe de France d'Escalade.
- **Mai**, Coupe de France de Volley-Ball,
- **Du vendredi 7 au dimanche 9 juin 2024** pour les Championnats de France de Tennis de Table Benjamins, Cadets,
- **Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet 2024** pour le Championnat National de Gymnastique féminine par équipe.



● Point de suspension



● La saison 2024 s'annonce belle dans les musées de la Communauté d'agglomération !

Réouvert depuis le 1^{er} mars, Le Prieuré a lancé sa saison culturelle. Une belle occasion de (re)découvrir ce véritable joyau du Beaujolais et son cloître roman du XII^e siècle.

Accessible depuis le 1^{er} avril, le musée Claude Bernard propose un programme riche et varié : conférence, concert, cluedo géant, chasse aux trésors, exposition sur le sport et les sciences et, pour la première fois, les ateliers sont proposés dès l'âge de 4 ans, contre 6 ans les années précédentes.

Retrouvez le programme sur www.agglo-villefranche.fr



● 2^{ème} édition du dispositif "l'ampli" pour promouvoir les jeunes talents du territoire

L'ampli propose à de jeunes artistes amateurs du territoire un accompagnement dans la professionnalisation de leur pratique via un coaching vocal, technique, artistique ou scénique personnalisé. Les deux lauréats Or et Argent 2024, Laradji et Hoshi KLM, se produiront lors d'une soirée le 19 juillet 2024. Le lauréat Or enregistrera en studio un album de 4 à 6 morceaux avec une distribution nationale prévue pour janvier 2025.



● Entrez en musique avec le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal

Débuter la musique est possible à tout âge ! À partir de 6 ans, le Conservatoire propose à Villefranche-sur-Saône, Limas et Jassans-Riottiers de nombreux enseignements pour apprendre à jouer d'un des vingt instruments à disposition, chanter ou encore faire du théâtre. Nouveauté : le parcours « Débutez par la création », à partir de 7 ans, pour une approche multi-instrumentale de la musique (claviers, voix, instruments numérique etc.) ou « Débutez la guitare » pour adolescents et adultes. Inscriptions en ligne à partir du 2 mai 2024 sur agglo-villefranche.fr

● Faisons le Point



SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Lors de la Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 2 au 6 avril 2024 à l'Escale à Arnas, plus de 1 200 jeunes scolaires de la 6^{ème} à la seconde des collèges et lycées du territoire se sont rencontrés au cours d'épreuves sport et handisport. Para-biathlon, athlé-handi, escalade ou encore ateliers multi-activités (rameurs, corde à sauter, exercices abdos) étaient au programme. Pour l'occasion, Léa Garcia, licenciée à l'association Tous Cap et médaillée d'argent aux championnats de France d'athlétisme adapté, ainsi que Frédéric Dufour, champion d'aviron médaillé d'argent aux jeux olympiques d'Athènes en 2004, ont assisté à la première demi-journée. Les enfants des crèches du territoire ont été associés à la Semaine Olympique et Paralympique, en participant à des activités ludiques sur le thème des Jeux Olympiques.

Avec cette semaine sportive, la Communauté d'agglomération promeut la pratique sportive chez les jeunes du territoire et les mobilise autour des valeurs du sport et de l'Olympisme. C'est aussi l'occasion pour tous de changer leur regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports en intégrant des rencontres sportives partagées.

Le programme Club Inclusif, soutenu par le comité Paralympique et Sportif français et la Communauté d'agglomération, mobilise le territoire. Il a pour vocation d'enrichir et de diversifier les offres sportives de proximité à destination des publics en situation de handicap, en sensibilisant et en formant les clubs et leurs encadrants.

Pour en savoir plus : j.givernaud-girau@france-paralympique.fr



Vous & Nous

Suivez les décisions du Conseil sur notre chaîne YouTube et retrouvez les délibérations sur www.agglo-villefranche.fr

Prochains Conseils : mercredi 12 juin à Rivolet à 19h30 et mercredi 3 juillet à L'Atelier à Villefranche à 19h30

● Point d'interrogation

Je souffre de problèmes aux articulations et j'ai des difficultés à monter l'escalier de ma maison. Elle n'est plus adaptée à ma situation et je dois réaliser des travaux pour garantir ma sécurité. Ayant peu de ressources financières, comment faire ?

La Communauté d'agglomération a mis en place un dispositif d'accompagnement administratif, technique et financier gratuit. Il est accessible à tous les ménages aux ressources modestes, propriétaires, et qui souhaitent adapter leur logement. Pour en bénéficier, contactez **SOLIHA** :

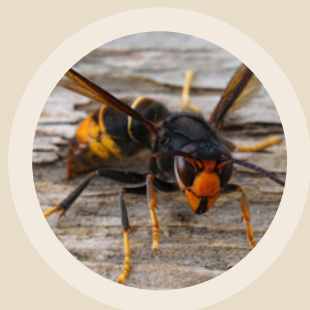
- Par téléphone : **04 37 28 70 40**
- Par mail : **pig.cavbs@solihha.fr**
- Ou rendez-vous en permanence tous les mercredis matins au siège de la Communauté d'agglomération de 9h30 à 12h30 (avec ou sans RDV)

Des permanences sont également organisées dans les communes, consultez les prochaines dates sur www.agglo-villefranche.fr

Que faire si je découvre un nid de frelons asiatiques près de chez moi ?

Le frelon asiatique, reconnaissable grâce à sa couleur brunâtre, prolifère en France. Si vous constatez la présence de frelons asiatiques près de chez vous, déclarez-le immédiatement sur le site frelonsasiatiques.fr.

La déclaration sera ensuite traitée et des destructeurs de nids interviendront sur place. La Communauté d'agglomération soutient financièrement le groupement de défense sanitaire (GDS) qui gère la lutte contre le frelon asiatique à l'échelle départementale et intervient dans les communes. **En 2023, 73 nids confirmés sur le territoire ont été détruits.** Pour plus de renseignements concernant les pièges à frelons, contactez votre commune.



● C'est voté

Retour sur les principales décisions prises depuis le début de l'année.

Services publics locaux : des tarifs maîtrisés pour préserver le pouvoir d'achat

Reconduction du bouclier tarifaire en 2024 sur les 50 premiers mètres cube d'eau potable consommés pour limiter l'augmentation du prix de l'eau. Évolution maîtrisée des tarifs dans la limite de l'inflation (eau, assainissement, cimetière paysager).

Aide à l'achat d'un vélo : la Communauté d'agglomération change de braquet

Des critères d'attribution assouplis et des aides renforcées (200 € pour un vélo traditionnel, 200 € pour un kit d'électrification, 500 € pour un vélo à assistance électrique). Déjà le cap de 800 bénéficiaires franchi. Et une aide qui sera poursuivie.

Service aux familles : le centre funéraire crématorium va doubler sa capacité

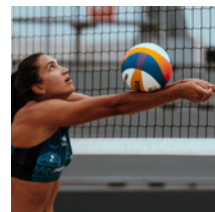
Installation d'une deuxième ligne de crémation d'ici la fin 2025 pour répondre à la demande des familles et réduire les délais d'attente. Création d'une seconde salle de cérémonie pour améliorer l'accueil des familles dans la peine. Agrandissement du parking et amélioration de la liaison avec le cimetière paysager.

Engagement : un encouragement aux Jeunes Sapeurs-Pompiers

Une subvention aux sections locales des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Blacé/Denicé et de Villefranche-sur-Saône pour encourager leur engagement, en écho au don de la famille de M. Hubert Boulaud, ancien Vice-Président du district de Villefranche.

Sport : le soutien à Aline Chamereau pour les JO 2024

Une subvention exceptionnelle au Volley-Ball Villefranche Beaujolais VBVB pour contribuer au financement des frais de participation de la caladoise Aline Chamereau, championne du monde militaire de beach-volley, aux tournois de qualification en vue de sa participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.



ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Journal Point commun - Directeur de la publication : Pascal Ronzière - Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône 115 rue Paul Bert 69400 Villefranche-sur-Saône - contact@agglo-villefranche.fr • **Comité de Rédaction** : Sabine Massina, service Communication de la Communauté d'agglomération, Agence Ekno • **Maquette et réalisation** : Agence Ekno • **Photographie** : Etienne Ramousse et service Communication, Jordan-Opel-Unsplash, Destination Beaujolais • **Impression** : 39 018 exemplaires imprimerie Augagneur • **Distribution** : Mediapost

Agenda

Du 1^{er} au 30 mai
Passez en mode vélo !



Mobilité

Mai à vélo

Un mois pour fêter le vélo, l'occasion de découvrir notre beau territoire sous un autre jour. Des animations tout public sont proposées tout au long du mois de mai dans nos communes à travers des activités ludiques et pédagogiques.

Retrouvez le programme sur :
les actualités site www.agglo-villefranche.fr

Lundi 17 juin
Evénement
habitat



Transition énergétique

2^{èmes} rencontres de la rénovation énergétique

Vous avez des questions sur la rénovation performante ? Quelle démarche pour bénéficier de l'accompagnement gratuit et des aides financières dans votre parcours travaux ? Des professionnels seront présents pour répondre à toutes vos questions, Salle des fêtes d'Arnas à 19h.

Du 1^{er} au 30 juin
Le sport pour tous !



Sport

Grande fête sportive

Venez célébrer les Jeux Olympiques pendant tout le mois de juin avec les communes, les clubs et associations sportives du territoire : initiations sportives, séances découvertes. Rendez-vous le samedi 22 juin à l'Escale à Arnas pour un évènement sportif, festif et convivial.

Retrouvez le programme sur :
les actualités site www.agglo-villefranche.fr

Vendredi 19 juillet
Jeunes talents



Culture

2^{ème} édition l'ampli

Concert gratuit de sortie de résidence pour Laradji, lauréat or et Hoshi Klm, lauréat argent du dispositif de musiques actuelles l'ampli lancé par la Communauté d'agglomération. Tremplin vers de nouveaux horizons... Auditorium de Villefranche-sur-Saône à 20h30 réservations sur le site www.agglo-villefranche.fr

● Gestion des biodéchets

Vivre

EN PLUS BEAU
SUR NOTRE
TERRITOIRE



VOUS AUSSI, RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL ET FABRIQUEZ VOTRE COMPOST

**Au tarif de 20 €*
au lieu de 76 €**

Capacité
400 litres

Inscrivez-vous :
www.agglo-villefranche.fr

*Offre réservée aux habitants de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.
Limitée à un composteur par foyer.



Fabriqué en France



Inscrivez-vous dès maintenant
pour acquérir votre composteur

Informations au

➤ N° Vert 0 800 512 201

 Villefranche
Agglomération
Beaujolais Saône